

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/C.4/36/2/Add.3
1er octobre 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

OCT 5 - 1981

Trente-sixième session
QUATRIÈME COMMISSION
Point 93 de l'ordre du jour

QUESTION DU TIMOR ORIENTAL

Demande d'audition

Lettre datée du 29 septembre 1981, adressée au Président de la
Quatrième Commission par M. José Ramos-Horta, membre du Frente
Revolucionária de Timor Leste Independente (FRETILIN) 1/

New York

Le Comité politique permanent du Frente Revolucionária de Timor Leste Independente (FRETILIN) m'a chargé de demander qu'une audition soit accordée à sa délégation lorsque la Quatrième Commission examinera le point 93 de l'ordre du jour, intitulé "Question du Timor oriental". La délégation du FRETILIN se composera des membres suivants :

José Luis Guterres, membre du Comité central et coordonnateur des services extérieurs;

Mari Alkatiri, membre du Comité central et secrétaire du Département des relations extérieures;

Roque Rodrigues, membre du Comité central et représentant à Luanda (Angola);

José Ramos-Horta, membre du Comité central et représentant auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) José RAMOS-HORTA

1/ Distribuée conformément à une décision prise par la Quatrième Commission à sa 2ème séance, le 1er octobre 1981.